



Fiche de poste

**Directeur non exécutif de la Société
Publique Locale "Parrachée Vanoise"**

1- Contexte du recrutement :

En 2015 la SPL Parrachée Vanoise a été créée par les communes d'Aussois et Sollières-Sardières, incluse dans la commune nouvelle de Val-Cenis. **La commune d'Aussois est l'actionnaire majoritaire de la SPL avec 80 % du capital.** Pour Aussois la société a pris la suite de la régie municipale des équipements touristiques dissoute aujourd'hui. Ce nouveau mode de gestion permet d'utiliser des outils (juridiques, économiques, techniques...) adaptés au caractère économique des principales activités touristiques qui lui sont confiées, à savoir :

- La gestion des remontées mécaniques du domaine d'Aussois
- La gestion du domaine de ski de fond (compétence partagée)
- La gestion du camping-caravaneige d'Aussois
- La gestion de la base de loisir d'Aussois et des équipements sportifs qui lui sont rattachés dont ÔSoi, l'espace piscine et bien-être

La Société dispose de la personnalité morale pleine et entière et agit pour le compte de ses actionnaires. Ces derniers sont représentés au conseil d'administration de la société et le Président Directeur Général de la société est un représentant du conseil municipal d'Aussois (actuellement un conseiller délégué en charge du tourisme auprès du Maire d'Aussois).

Le Président Directeur Général de la société détient les compétences exécutives (mandataire social, exécution des actes de la structure, décision de gestion du personnel, signature des engagements juridiques et comptables, représentation de la société en justice...).

La SPL Parrachée Vanoise recherche un directeur salarié pour la SPL Parrachée Vanoise.

2- Mission, activités principales et relations de travail :

Le Directeur non exécutif de la SPL est en charge de la direction de l'ensemble des activités de la société, il assure le bon fonctionnement commercial et financier des différents services proposés par la société, la gestion opérationnelle des activités et le management de l'ensemble des équipes.

Activités principales :

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de développement des activités de la Société :

- Participer à la définition des orientations stratégiques de la société en lien étroit avec son PDG et le Conseil d'Administration.
-
- Réaliser des analyses techniques, économiques, juridiques relatives aux activités de la société en fonction de l'évolution de son environnement : il est en charge du pilotage, de la passation et du suivi des marchés ainsi que des rapports aux délégués.
- Préparer le projet d'organisation et d'action de l'ensemble des activités de la société sur une période pluriannuelle, dont le nouvel organigramme de la société.
- Définir et produire les données relatives à l'exploitation de la société pour accompagner les réflexions stratégiques incluant la comptabilité analytique liée aux différents contrats.
- Développer une culture de contrôle de gestion et de reporting afin d'améliorer la stratégie de développement de l'ensemble des activités hivernales et estivales de la société (bilans d'activité, tarifications, stratégie de commercialisation et de communication pour adapter l'offre aux attentes de la clientèle).

Pilotage opérationnel des activités :

- Préparer et animer, en lien étroit avec le PDG, les conseils d'administration et les Assemblées Générales de la Société.
- Décliner en actes opérationnels les décisions prises par le Conseil d'Administration.
- Assurer la satisfaction des clients des différentes structures intégrées dans la SPL par un pilotage et un reporting adaptés et périodiques.
- Superviser la planification des différents services proposés par la société en lien avec les différents responsables de services pour le développement d'une activité de deux saisons élargies.
- Organiser les opérations d'investissement et de maintenance en lien avec les différents responsables de services notamment pour ce qui concerne le domaine skiable.
- Superviser l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets et des rapports annuels.
- Superviser, ou le cas échéant réaliser, les négociations relatives aux projets de la société.
- Proposer puis piloter le maintien ou le développement de certifications.
- Piloter le processus d'achat dans son intégralité et suivre son exécution.

Management de la société :

- Être le garant d'une ambiance de travail confiante entre tous les intervenants que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la société, notamment avec le conseil d'administration.
- S'appuyer sur les directeurs et chefs de service dans la prise de décision et déléguer les tâches.
- Travailler en lien étroit avec les équipes d'élus et les agents des collectivités actionnaires et de l'intercommunalité en s'assurant de la réalité du contrôle analogue.
- Reporter régulièrement aux élus du conseil d'administration et au besoin aux élus communaux.
- Mobiliser les équipes de la société autour des projets et objectifs définis par le conseil d'administration en matière de ressources humaines, de performance économique, de qualité/sécurité/environnement, sécurité/santé/qualité de vie au travail, communication.

- Définir les besoins en personnel permanent et saisonniers.
- Assurer un dialogue social interne de qualité avec les employés et leurs représentants et organiser les comités sociaux d'entreprise.
- Proposer les sanctions administratives au PDG.
- Assurer ou superviser les recrutements de la société en lien avec les élus et le service ressources humaines : il valide les fiches de poste pour proposition au PDG et participe aux entretiens de recrutement pendant lesquels il formule des propositions.
- Veiller à l'application des normes et réglementations en matière de sécurité et de qualité (conditions de travail, normes environnementales, sécurité incendie, visites et entretien des remontées mécaniques et autres équipements techniques...).
- Assurer les entretiens annuels d'évaluation des salariés.
- Posséder de bonnes connaissances des différentes réglementations environnementales et des procédures d'aménagement d'un domaine skiable
- Être exemplaire dans l'application de toutes les règles de la Société, notamment en matière de santé et sécurité.

Relations internes :

- PDG de la société, membres du conseil d'administration
- Responsables d'équipements/de services/d'équipes
- Employés de la société, représentants du personnel

Relations externes :

- Elus des conseils municipaux des communes actionnaires
- Partenaires de la station et sociaux - Pro
- Directeurs généraux et agents des collectivités actionnaires
- Elus et agents de la communauté de commune de Haute-Maurienne Vanoise
- Elus et agents d'autres communes touristiques du territoire (association Eskimo, PNV....)
- Agents du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG)
- Chambre professionnelle des Domaines Skiables de France
- Prestataires de services (avocats, experts-comptables, commissaires aux comptes, attributaires des marchés destinés à moderniser le domaine skiable...)
- Partenaires de la société : représentants de l'Etat, financeurs, élus
- Propriétaires fonciers

3- Profil du candidat :

- Diplôme : une formation supérieure est attendue, idéalement technique à bac + 5 elle ne pourra être inférieure à bac +3. Cette formation peut avoir été validée dans un des champs suivants : tourisme, développement local, gestion des collectivités territoriales, écoles de commerces, institut d'administration des entreprises, transports par câble. L'expérience issues du terrain sera appréciée et considérée.
- Expérience : le candidat devra justifier d'une expérience solide dans le secteur des activités touristiques en montagne, notamment dans les domaines de la commercialisation et communication et l'exploitation des domaines skiables. Il devra faire la preuve de réelles connaissances financières, managériales et relationnelles tant à destination des équipes techniques que des équipes d'élus avec lesquelles il sera amené à travailler.
- Dynamique, charismatique, bilingue, le candidat sera légitime par son expérience et sa capacité à motiver le collectif qu'il dirige.
Une solide connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités et des sociétés publiques locales est idéalement attendue.

4- Conditions d'exercice des fonctions :

- Rattaché directement au PDG de la SPL
- Lettre de mission annuelle avec objectifs
- Disponibilité forte liée à la nature des activités, travail le week-end en saison
- Emploi en CDI
- Temps plein avec congés et RTT. Prise de congés en dehors des périodes de haute saison.
- Rémunération : Fixe + prime
- Avantages liés au poste :
 - Véhicule de service
 - Téléphone portable
 - Mutuelle

Candidature (cv et lettre de motivation) à adresser à :

Mairie d'Aussois - 4, rue de l'église - 73 500 Aussois

mairie@aussois.com